

# Le gymnase de l'école Michel Servet accueille temporairement une famille sans toit de l'école des Tables Claudiennes



Depuis lundi 21 novembre, une famille sans toit de 4 enfants scolarisés à l'école des Tables Claudiennes et au collège de la Tourette (dont un enfant de moins de trois ans) est accueillie au sein du gymnase de l'école maternelle Michel Servet ; ce dernier servant déjà de refuge chaque nuit depuis le 14 novembre à deux familles sans toit de l'école.

Certes, le groupe scolaire Michel Servet n'a évidemment pas vocation à servir de centre d'hébergement d'urgence aux familles sans toit du quartier dont la mise à l'abri relève exclusivement de l'Etat. Mais faute de solution et pour parer à l'urgence, c'est le principe d'entraide qui a prévalu - renouant en cela avec l'esprit de solidarité qui lie entre elles les écoles des pentes de la Croix-Rousse. A l'automne 2017 déjà, dans un contexte de répression inédit, les gymnases des écoles Robert Doisneau, Michel Servet et Victor Hugo avaient accueilli à tour de rôle chaque soir les familles sans toit du 1<sup>er</sup> arrondissement, trompant la vigilance des policiers municipaux dépêchés par le Maire de l'époque et postés en faction devant les établissements.

La situation des enfants des écoles des pentes de La Croix-Rousse n'est pas unique sur notre territoire. A ce jour, 242 enfants sans solution d'hébergement sont recensés par le collectif « Jamais sans Toit » au sein de la Métropole Lyonnaise dont 107 dans la seule ville de Lyon pourtant dotée d'un "plan zéro enfant à la rue". 20% d'entre eux trouvent refuge dans les établissements scolaires avec l'espoir que l'Etat assure enfin leur mise à l'abri comme M. le Ministre délégué au logement M. Olivier Klein s'y est engagé devant la représentation nationale et les associations ; et comme la loi l'y oblige.

Nous pouvons compter sur la solidarité des voisins, des commerçants comme cela a pu être le cas les années précédentes, pour apporter du réconfort à ces familles ; mais surtout nous exigeons que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités et assument leur mission de mise à l'abri afin que ces enfants puissent poursuivre leur scolarité normalement aux côtés de leurs camarades de classe.

**Prochain goûter solidaire vendredi 9 décembre à partir de 16h30** dans le parc à la sortie de l'école maternelle Michel Servet.

## Groupes associés à l'article

### Jamais Sans Toit

- <https://twitter.com/jamaissanstoit>